

ASSEMBLÉE NATIONALE

8 mars 2019

SYSTÈME DE SANTÉ - (N° 1681)

AMENDEMENT

N ° AS1201

présenté par

Mme Do

ARTICLE 2

À la seconde phrase de l'alinéa 3, après la seconde occurrence du mot :

« formations »,

insérer les mots :

« et veille à lisser le nombre d'admission d'une année sur l'autre en fonction de ces objectifs pluriannuels ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement entend assurer une égale chance d'admission d'une année sur l'autre aux études de médecine.

Si les universités déterminent le nombre d'admissions en s'appuyant sur des objectifs pluriannuels, il convient d'assurer une certaine équité entre les étudiants d'une année sur l'autre. Il apparaît nécessaire d'affirmer le nivellement des taux d'admission en première année du deuxième cycle de ces formations.

ASSEMBLÉE NATIONALE

8 mars 2019

SYSTÈME DE SANTÉ - (N° 1681)

AMENDEMENT

N ° AS1204

présenté par
Mme Do

ARTICLE 4

I. – À l’alinéa 3, après la première occurrence du mot :

« médecine »,

insérer les mots :

« , d’orthophonie ».

II. – En conséquence, à l’alinéa 9, après le mot :

« odontologiques »,

insérer les mots :

« ou orthophoniques ».

III. En conséquence, à l’alinéa 28, après la première occurrence du mot :

« médecine »,

insérer les mots :

« , d’orthophonie ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à ouvrir les contrats d’engagement de service public (CESP) aux étudiants en orthophonie.

Cet élargissement résulte du manque d'orthophonistes de manière globale en France et d'importantes disparités dans la couverture territoriale en matière d'orthophonie. Si la densité d'orthophonistes libéraux est de 56,5 orthophonistes pour 100 000 habitants dans l'Hérault, elle n'est que de 9,2 dans la Creuse selon la Direction de la Recherche, des Études, de l'Évaluation et des Statistiques au 1er janvier 2019.

Pour cette profession à majorité composée de libéraux (81%), l'accès des étudiants concernés aux CESP permettrait à la fois d'accroître l'attractivité de cette formation et de lutter contre les inégalités territoriales en termes de couverture médico-sociale.

Enfin, ce manque d'effectif n'est pas sans poser problème lorsqu'on connaît le rôle croissant de ces professionnels dans la société française afin d'accompagner à la fois les enfants et les adultes dans leur relation au langage.